



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE**

La Ministre

**ARRETE MINISTERIEL N° 0194/MINESU/CAB.MINESU/CAB.MIN/SASM/MMK/2024
DU 25/06/2024 PORTANT SUSPENSION DES ACTIVITES AU SEIN DE L'INSTITUT DU
BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS DE BUTEMBO, EN ABREGE
« I.B.T.P./BUTEMBO », NORD-KIVU, REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

La Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ;

Vu la Constitution de la République Démocratique du Congo, telle que modifiée par la Loi N°11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution du 18 février 2006, spécialement en ses articles 90, 91 et 93 et 202 points 22 et 23 ;

Vu la loi-Cadre n° 14/004 du 11 février 2014 de l'Enseignement National ;

Vu la Loi n°18/038 du 29 décembre 2018 portant Statut du Personnel de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et de la Recherche Scientifique ;

Vu l'Ordonnance n° 24/022 du 01 avril 2024 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 24/039 du 28 mai 2024 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres d'Etat, des Ministres, des Ministres Délégués et des Vice-Ministres ;

Vu l'Ordonnance n° 24/88 du 11 octobre 2024 portant Organisation et Fonctionnement du Gouvernement, Modalités de Collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les Membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n° 22/003 du 07 janvier 2022 fixant les attributions des Ministères, spécialement l'article 1^{er}, lettre B, point 34, relatif au Ministère de l'Enseignement Supérieur et universitaire ;

Vu le Décret n°22/10 du 04 mars 2022 portant Organisation et Fonctionnement des Cabinets Ministériels ;

Vu l'Arrêté Ministériel n° 0194/MINESU/CAB.MIN/MNB/RMM/2021 du 25 juin 2021 portant désignation et nomination des Membres des Comités de Gestion de quelques Etablissements d'Enseignement Supérieur et Universitaire, en Ville de Butembo et en Territoire de Lubero, Province du Nord-Kivu, République Démocratique du Congo ;

Considérant le climat malsain persistant qui règne actuellement au sein de cet Etablissement d'enseignement, entraînant un dysfonctionnement auquel le Comité de Gestion n'y apporte solution ;

Considérant les dénonciations faites par les membres de différents corps de cet établissement ainsi que certains incidents qui ont plongé l'IBTP Butembo dans une paralysie de fait de ses activités ;

**Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU) : 6-8, Boulevard Colonel TSHATSHI
B.P. 5429 KINSHASA/GOMBE, RDC**

Contact : +243 898951105 : +243 810190608 : E-mail : cabesurs_rdc@yahoo.fr

Vu la nécessité et l'urgence qu'il y a de rétablir l'ordre au sein de l'IBTP/BUTEMBO et ce, en attendant la prise des mesures urgentes et idoines, tributaires du rapport à établir par l'équipe de mission déjà constituée à cet effet ;

ARRETE :

Article 1 :

Sont suspendues, jusqu'à nouvel ordre, toutes les activités académiques et para-académiques au sein de l'Institut du Bâtiment et des Travaux Publics de Butembo, IBTP/BUTEMBO en sigle.

Article 2 :

Les membres du personnel académique, scientifique et administratif, ainsi que les étudiants de l'IBTP/BUTEMBO sont tenus au strict respect de l'ordre et de la discipline durant cette période de suspension d'activités qui tient compte des impératifs du calendrier académique en cours.

A ce titre, une mission est diligentée pour clarifier cette situation préoccupante et faire un rapport circonstancié en vue de permettre à l'Autorité de tutelle de prendre, sans délai, les mesures idoines pour rétablir le bon fonctionnement de cet établissement d'enseignement supérieur.

Article 3 :

Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires au présent Arrêté.

Article 4 :

Le Secrétaire Général à l'Enseignement Supérieur et Universitaire est chargé de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 15 NOV 2024

Pour la Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire en mission,

Jean-Lucien BUSA TONGBA
Ministre du Portefeuille

Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU) : 6-8, Boulevard Colonel TSHATSHI

B.P. 5429 KINSHASA/GOMBE, RDC

Contact : +243 898951105 ; +243 810190608 • E-mail : cabesurs_esu@yahoofr